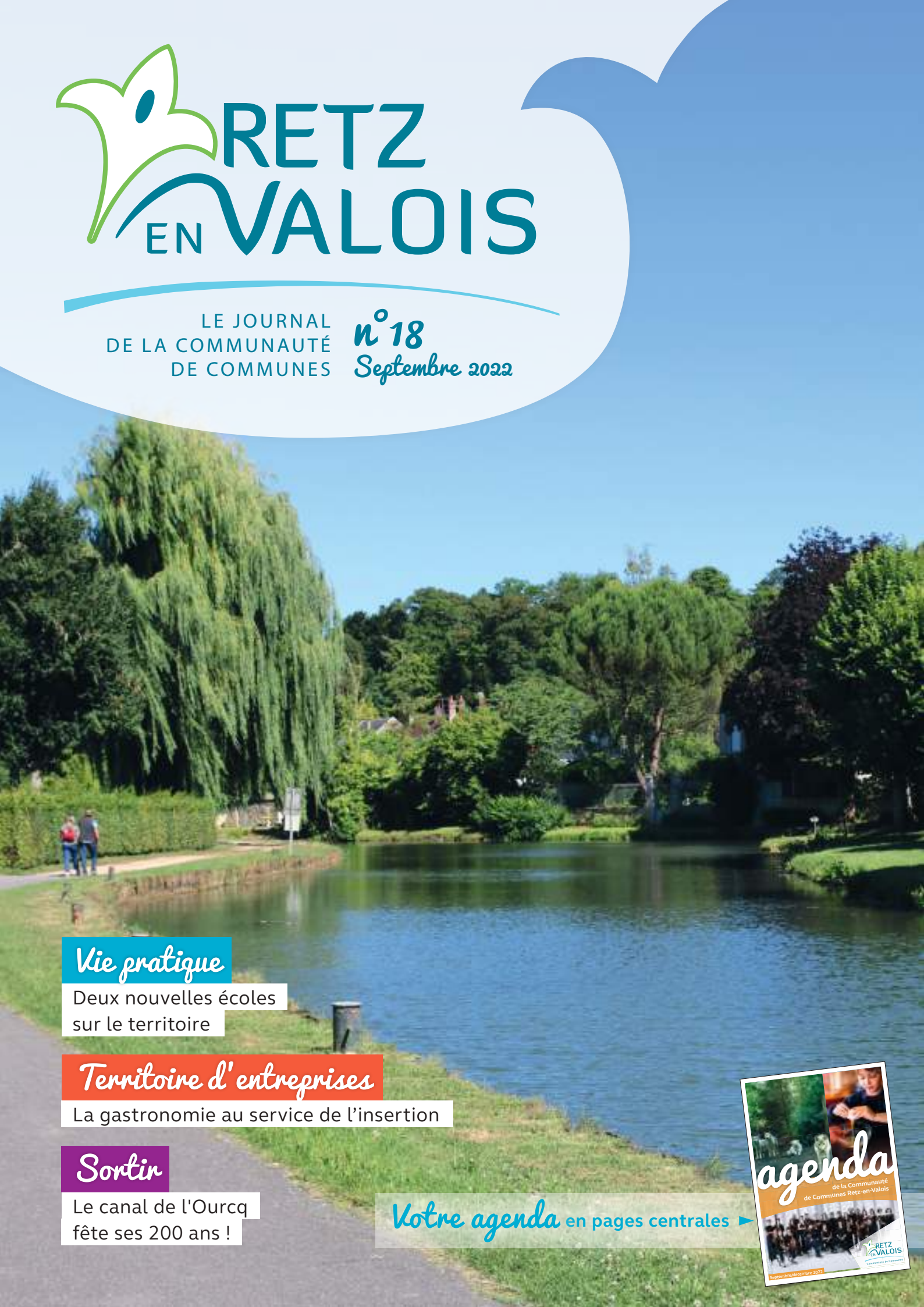
RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

n°18
Septembre 2022



Vie pratique

Deux nouvelles écoles sur le territoire

Territoire d'entreprises

La gastronomie au service de l'insertion

Sortir

Le canal de l'Ourcq fête ses 200 ans !

Votre agenda en pages centrales ►

Sommaire

Brèves .....p.3 et 4

Vie pratique.....p.5 à 9

- Deux nouvelles écoles sur le territoire Retz-en-Valois
- Une aide intercommunale pour rénover son logement
- Des poubelles… intelligentes !
- Collecte d'amiante à Ambleny
- Le RAM devient le Relais petite Enfance
- Aide au financement du BAFA
- Transport : réservez, on vient vous chercher !

Territoire d'entreprises.....p.10 à 11

- La Gastronomie au service de l'insertion
- Maison de la presse à Villers-Cotterêts

Sortir & découvrir.....p.12 à 17

- Forum Enfance Jeunesse : 3e édition en vue !
- Expo : plus que quelques jours !
- Le canal de l'Ourcq fête ses 200 ans cette année
- Claude de France, épouse de François 1er
- Journée du maintien à domicile une belle initiative de l'ADMR !
- Rendez-vous aux Journées européennes du patrimoine
- Découvrez les trésors de nos communes

Agenda .....p.18 et 19

- Agenda des communes

Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes
Directeur de la publication: Alexandre de Montesquiou
Rédaction en chef: Service communication
Conception et réalisation: DonCameleon.fr
Impression: Alliance partenaire graphique
Illustration de Couverture : Le canal de l'Ourcq © CCRV

Photographies: © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches ; © Adobe Stock

N° ISSN: 2553-9426 (imprimé)
N° ISSN: 2777-8509 (en ligne)



Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Retz-en-Valois possède un patrimoine exceptionnel avec notre belle forêt de Retz, récemment labélisée Forêt d'exception®, notre majestueux Château de Villers-Cotterêts, future Cité internationale de la langue française, mais aussi grâce à chacun des monuments et ouvrages que nous admirons dans nos 54 communes.

C'est notamment le cas du **Canal de l'Ourcq qui célèbre cette année ses 200 ans**. Avec pour objectif initial d'alimenter Paris en eau potable, il a servi au développement économique de notre territoire grâce au transport de bois et autres marchandises. Retrouvez toute son histoire à la page 14.

Continuons avec les **Journées européennes du patrimoine** qui mettent à l'honneur tous nos trésors architecturaux ! Pour cette occasion, la Communauté de Communes, le Centre des monuments nationaux et la Ville de Villers-Cotterêts ont renouvelé leur partenariat pour réaliser un **programme commun dans lequel vous retrouverez toutes les activités et monuments accessibles le week-end des 17 et 18 septembre**. Je vous invite donc à le découvrir auprès de notre office de tourisme à Villers-Cotterêts ainsi que sur notre site internet.

Autre atout de notre territoire : son dynamisme. Les acteurs locaux, entreprises, commerçants, élus… s'investissent au quotidien pour répondre aux besoins des habitants. Cette dernière édition de notre journal l'illustre parfaitement. Vous y découvrirez les nouveaux **regroupements scolaires** de Dampleux et Morsain pour lesquels je veux souligner le travail remarquable des deux syndicats qui ont porté ces projets (p5). Revivez aussi la rencontre organisée par la nouvelle association d'entreprises et de commerçants **Entreprendre en Retz Ensemble** en partenariat avec l'**APEI des deux Vallées**. Celle-ci s'est déroulée dans le cadre de l'année de la gastronomie, pour créer une dynamique en faveur de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (p10). Enfin, je vous suggère de venir visiter le nouveau **Tiers-Lieu** qui a ouvert fin août, sur la commune de La Ferté-Milon (p4).

Je tiens également à mettre à l'honneur les différentes **associations** qui proposent des événements tout au long de l'année pour animer notre quotidien et qui n'hésitent pas à répondre présentes sur ceux de la Communauté de Communes. D'ailleurs, nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 novembre pour la 3e édition de notre **Forum enfance jeunesse** qui est accueilli cette année dans l'enceinte du Collège François Ier à Villers-Cotterêts. Découvrez toute la programmation et les stands partenaires en page 12. Autre rendez-vous à ne pas manquer, la **Journée de l'aide au maintien à domicile** qui aura lieu le samedi 1er octobre à la salle Marie-Louise Labouret à Villers-Cotterêts (p16). Une initiative de l'ADMR en partenariat avec votre Communauté de Communes.

Bonne lecture !



Nouveautés

La Communauté de Communes Retz-en-Valois est sur PanneauPocket !

Pour rester informé en temps réel de l'actualité de votre collectivité, il vous suffit :
• de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket

sur App store,
Play store
ou AppGallery

• d'indiquer "CC Retz-en-Valois" dans la barre de recherche
• de cliquer sur le cœur à côté du nom pour l'ajouter à vos favoris
L'application est également accessible depuis un ordinateur et une tablette.

Linkedin
Vous pouvez aussi, dès à présent, vous connecter sur le compte Linkedin de la Communauté de Communes Retz-en-Valois.

Une borne électrique à La Ferté-Milon

Dans l'Aisne, un projet de déploiement de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques et hybrides a été mis en place, piloté par l'USEDA, avec la participation de l'ADEME et de la CCRV (9 000€/borne). Cet été, une nouvelle borne a été installée à l'aire de covoiturage de La Ferté-Milon près de la gare SNCF.
Désormais, ce sont 3 bornes dites, « super-chargeurs » qui sont accessibles sur notre territoire. Les précédentes, mises en service en mai 2020, se situent à Villers-Cotterêts (parking de la piscine) et à Vic-sur-Aisne (place du port face aux silos).
Ces nouvelles bornes sont quatre fois plus rapides et sont capables de recharger 80% de la batterie de véhicules électriques ou hybrides en seulement 30 minutes.





Nouvelles assistantes maternelles

La Communauté de Communes Retz-en-Valois souhaite la bienvenue à :

• **Mélanie MELINE** à Vic-sur-Aisne
• **Vanessa STOCARD** à La Ferté-Milon

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Relais Petite Enfance (anciennement RAM) qui se situe rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts

03 23 96 61 30
rpe@retzenvalois.fr

Tiers-lieu à La Ferté-Milon

L'association le Maillon Fertile a ouvert son tiers-lieu en août au Faubourg Saint-Jean à La Ferté-Milon ! C'est un lieu de partage, de rencontres et de création pour tout âge, où vous retrouverez différentes activités culturelles et citoyennes. Un espace restauration avec des produits locaux sera également accessible ainsi qu'un coin lecture, des boutiques, des ateliers et bureaux pour les professionnels, le tout rythmé par des animations, concerts et soirées thématiques. L'objectif : *bien vivre, manger sain et local, travailler et créer dans un lieu inspirant.*




© Monkey Business

Enquêtes publiques PLUi / RLPi

Le 11 décembre 2020, le Conseil Communautaire a d'une part prescrit la révision du PLUi et, d'autre part, l'élaboration d'un RLPi sur le territoire de la CCRV.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) précise l'ensemble des règles d'urbanisme et la politique de la collectivité en matière d'habitat, de transports et de déplacements. Document de référence destiné à évoluer, il permet d'avoir une vision à long terme pour l'ensemble du territoire et de répartir les droits à construire selon les différentes zones.

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire intercommunal. Son but n'est pas d'interdire la publicité mais de rendre cohérent et harmonieux cet affichage avec le territoire intercommunal et ses caractéristiques.

Le 1er juillet dernier, le Conseil a approuvé le bilan de la concertation et l'arrêt de ces deux documents d'urbanisme, étape réglementaire qui finalise la phase 1 de cette démarche. La prochaine étape démarrera avec l'enquête publique qui se déroulera courant novembre 2022.

Restez informés sur notre site Internet : www.cc-retz-en-valois.fr

Découvrez les nouvelles entreprises du territoire !

De nouvelles entreprises s'installent sur Retz-en-Valois. Bienvenue !

• **Eden Picco,** ostéopathe à Villers-Cotterêts, 3 bis rue Pelet Otto 06 95 92 87 80

• **Florelle Esthétique,** esthéticienne spécialiste du regard à Villers-Cotterêts, 2 bis rue Alexandre Dumas 06 35 66 14 54



• **Garage Premier (GPR AUTO)**, garagiste multimarques à Villers-Cotterêts, 74 avenue de La Ferté-Milon 03 23 55 04 87

• **Green Corner**, boutique de CBD à Villers-Cotterêts, 19 rue du Général Leclerc 03 23 55 07 78

• **O'Royal Tacos**, restauration rapide à La Ferté-Milon, 24 rue de la Chaussée 03 23 96 34 12.

Travaux de voirie

La Communauté de Communes gère chaque année l'entretien de 203.50km de voies intercommunales, répartis sur 45 communes.

Des travaux de voirie ont ainsi été réalisés sur
Coyolles (1,5 km),
Villers-Cotterêts (1,06 km),
Dampleux (1,5 km),
Saint-Bandry (1,3 km),
Soucy (1,3 km),
Mortefontaine (2,5km).



Travaux voirie 2022 Coyolles ▶

Deux nouvelles écoles
sur le territoire Retz-en-Valois

Retz-en-Valois est un territoire qui œuvre également en faveur de ses plus jeunes habitants. Grâce à la volonté et au dynamisme des élus municipaux, deux nouveaux regroupements scolaires voient le jour sur notre territoire : l'un à Dampleux qui a ouvert ses portes en cette rentrée 2022, l'autre à Morsain. Principal objectif : offrir une école plus moderne et attrayante en milieu rural, avec des services indispensables pour les enseignants et les élèves (cantine, périscolaire…).
Ces deux projets ont nécessité le plein investissement des élus, soutenus par l'Éducation nationale, la Préfecture et la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), pendant plus de 6 ans.

L'école de la forêt à Dampleux



Ancienville, Chouy, Corcy, Dampleux, Faverolles, Fleury, Longpont, Louâtre, Noroy-sur-Ourcq, Oigny-en-Valois et Villers-Hélon se sont associés pour former le Syndicat Intercommunal Scolaire Savière-en-Retz (SISSER) afin de porter ce projet de regroupement scolaire.

L'école de la forêt, nom du nouvel établissement, a accueilli le jeudi 1er septembre, 244 élèves répartis en 9 classes allant de la petite section de maternelle au CM2. La toute nouvelle équipe d'enseignants est dirigée par Julie ZERLINE et le SISSER, dont Sylvie COLLIN est la directrice.

Pour faciliter les trajets des écoliers de ces 11 communes, des cars scolaires répartis sur 4 circuits de moins de 30 minutes ont été mis en place, en partenariat par la CCRV et la région Hauts-de-France.

Le principal atout de cette école est l'amplitude horaire élargie au service des parents. Le périscolaire est accessible dès 7h du matin jusqu'à 19h le soir. Autre avantage de cette structure : l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ouvert tous les mercredis de 7h à 19h avec cantine possible le midi.

Regroupement scolaire de Morsain



Au nord du territoire, la commune de Morsain accueille également un nouveau regroupement scolaire. Le projet est mené par le Syndicat de la Vallée de l'Hozier, composé de 5 villages que sont Audignicourt, Épagny, Morsain, Vassens et Vézaponin.

Cette fois, ce seront 101 élèves répartis en 5 classes, de la petite section de maternelle au CM2, qui prendront le chemin de cette nouvelle école d'ici la fin de l'année 2022 (les travaux étant en cours de finalisation). Tout comme à Dampleux, l'établissement proposera une restauration scolaire le midi, un accueil périscolaire avec une grande amplitude horaire de 7h15 à 18h30 et un accueil extrascolaire, avec les mêmes horaires, la 1ère semaine de chaque période de petites vacances (sauf durant Noël) et pendant 3 semaines en juillet.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois souhaite donc une belle année scolaire à tous ces écoliers et à leurs professeurs dans ces nouveaux établissements flambant neufs !

Une aide intercommunale pour rénover son logement

Dans le cadre du plan d'actions de son Programme local de l'habitat (PLH), la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a décidé encourager les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements sur son territoire. C'est dans ce but qu'elle a mis en place, depuis mai dernier, une aide financière en faveur de la rénovation des logements privés.

Une aide locale jusqu'à 1 500 €

Ouverte à tous les propriétaires de logements privés, quels que soient leurs revenus, cette aide locale intervient en complément de l'aide de l'État MaPrimRénov' et peut aller jusqu'à 1 500 €. Avant de déposer son dossier de demande auprès de la CCRV, il faut savoir que :

- la demande d'aide MaPrimRénov' doit être effectuée avant la demande d'aide intercommunale
- les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande d'aide et doivent être effectués par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

Vous pouvez trouver les coordonnées des artisans RGE situés près de chez vous sur le site france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

Quelles sont les démarches ?

1. Rencontrez gratuitement un conseiller France Rénov'. Vous pouvez le contacter au 03 23 26 73 50 ou par courriel à **contact.aisne@soliha.fr** et ainsi prendre rendez-vous à l'une des permanences organisées (voir tableaux ci-contre).
2. Déposez votre demande d'aide MaPrimRénov' sur le site internet dédié **www.maprimerenov.gouv.fr**
3. Consultez le règlement de l'aide intercommunale et remplissez le formulaire de demande téléchargeable sur le site internet de la CCRV (www.cc-retz-en-valois.fr, rubrique Vie pratique > logement > rénover son logement)
4. Retournez le formulaire rempli accompagné des pièces justificatives par courriel à **habitat@retzenvalois.fr** ou à **Communauté de Communes Retz-en-Valois - Pôle Aménagement du Territoire- 35 rue du Général Leclerc - 02600 Villers-Cotterêts**

Les permanences France Rénov' (sur rendez-vous)

Villers-Cotterêts France services 8 rue Alexandre Dumas	La Ferté-Milon Mairie 29 rue de la Chaussée	Vic-sur-Aisne France services 2 - 4 rue Saint Christophe
2e, 3e et 4e mardis de chaque mois de 11h à 12h	2e, 3e et 4e mardis de chaque mois de 9h30 à 10h30	2e, 3e et 4e mercredis de chaque mois de 11h à 12h

À noter : lors de ces permanences vous pourrez également vous renseigner concernant le dispositif Hauts-de-France Pass rénovation. Ce dispositif d'accompagnement technique et financier s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels, sans conditions de ressources, mais aussi aux communes ayant des logements locatifs.

Des permanences complémentaires

D'autres permanences concernant l'amélioration de l'habitat sont proposées par la CCRV. Gratuites, elles sont ouvertes à tous les propriétaires de logement privé, qu'ils l'occupent ou qu'ils le louent, et qui envisagent des travaux portant sur la mise aux normes, l'économie d'énergie ou l'adaptation du logement au vieillissement.
Pour y participer, prenez rendez-vous au **03 23 26 73 50**.

Villers-Cotterêts France services 8 rue Alexandre Dumas	La Ferté-Milon Mairie 29 rue de la Chaussée	Vic-sur-Aisne Mairie 2 rue du Brouillaud
1er mercredi de chaque mois de 9h15 à 10h15	Mercredi 5 octobre de 14h à 15h	1er mercredi de chaque mois de 11h à 12h



Renseignements

Pôle Aménagement du Territoire
35 rue du Général Leclerc
02600 Villers-Cotterêts

03 23 96 99 93



Des poubelles... intelligentes !

Pour financer la collecte et le traitement des déchets, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a récemment opté pour un nouveau mode de financement, plus équitable. À partir de janvier 2024, la Tarification Eco-Responsable remplacera l'actuelle Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères.

La Tarification Eco-Responsable permettra de financer toutes les prestations du service déchets et s'appliquera à tous les usagers de ce service (particuliers, professionnels, collectivités et administrations).
Le prix à payer par l'usager variera en fonction de sa production de déchets, et sera donc plus juste et équitable : la taille du bac des ordures ménagères (part fixe) et le nombre de présentations par an de ce bac à la collecte (part variable) entreront en compte dans le calcul des factures.
La collecte des informations pour procéder à cette facturation s'effectuera à l'aide d'une puce implantée dans le bac d'ordures ménagères (bac gris). Les camions de collecte, équipés d'un système permettant de lire cette puce, comptabiliseront ainsi **le nombre de levées du bac** (nombre de fois où il est présenté et **non pas son poids**).
Ainsi, depuis le mois de janvier 2022, via le passage d'enquêteurs en porte à porte ou via les permanences dans les communes, des agents de la CCRV ont distribué près de 8 000 nouveaux bacs d'ordures ménagères aux habitants du territoire.

Vous n'avez pas encore votre nouveau bac ?!

Prenez vite contact avec le service de gestion des déchets qui pourra répondre à toutes vos questions et vous proposer une poubelle adaptée à la composition de votre foyer ou à votre utilisation !

Services techniques
Service Gestion de déchets :
Impasse du Chenois
02600 Villers-Cotterêts

03 23 55 99 00
mesdechets@retzenvalois.fr



© Pixabay - Ennelise Napoleoni-Bianco

Collecte d'amiante à Ambleny

En 2021, les deux collectes d'amiante organisées par la CCRV avaient permis de récolter près de 6 800 kg. L'opération a donc été renouvelée sur Villers-Cotterêts en mars dernier et le prochain rendez-vous est donné en déchèterie d'Ambleny, le 8 novembre. L'apport d'amiante est limité à 200kg par an et par foyer.

Fonctionnement de la collecte

1. **Prendre rendez-vous** au 03 23 96 60 19 **avant le 2 novembre**. Aucun dépôt possible sans inscription préalable.
2. **Remise du kit de dépôt** : une fois la date validée, rendez-vous aux Services Techniques (Impasse du Chênois à Villers-Cotterêts) aux horaires d'ouverture pour récupérer le big-bag et le sac qui serviront à jeter vos équipements de protection[1].
3. **Dépôt en déchèterie** d'Ambleny à l'heure de votre rendez-vous. Nous vous demanderons une grande ponctualité afin de respecter le bon déroulement de cette journée.

1 - Les équipements de protection ne sont pas fournis. Le matériel pour le déchargement du big-bag est prévu sur le site de la déchèterie.

Les déchets acceptés

Amiante-ciment, fibrociment et matériaux contenant de l'amiante sous forme liée [2] :
- Plaques ondulées ou planes
- Tuyaux de descente d'eaux, conduits de cheminées
- Panneaux et revêtements
- Plaques décoratives de façade, appuis de fenêtre,...

Les déchets refusés

- l'amiante libre [3] (flocages, dalles, calorifugeages)

2 - Désigne les matériaux et/ou les produits contenant de l'amiante, lié ou fortement lié, qui ne sont pas susceptibles de libérer de fibres même sous l'effet de chocs, de vibrations ou de mouvements d'air.

3 - Déchets susceptibles de libérer des fibres d'amiante dans l'atmosphère

Tarifs

- **Forfait 60 € par apport** : à régler auprès des agents des Services Techniques lors de la remise du kit.

- **Surplus : 2 € par kg supplémentaire** au-delà du seuil des 200 kg par an et par foyer. Lors du dépôt en déchèterie, si vous dépassez ce seuil, une facture vous sera envoyée par la collectivité.

Renseignements et inscriptions

Services Techniques de la CCRV
Impasse du Chênois
02600 Villers-Cotterêts

03 23 96 60 19
Lundi au jeudi :
8h30 – 12h15/13h30-17h30
Vendredi :
8h30-12h/13h30-16h30

Le RAM devient le Relais Petite Enfance

Les Relais Assistants Maternels (RAM) ont pour but d'accompagner gratuitement les assistants maternels agréés.
En 2019, pour enrichir ce service existant, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a ainsi ouvert un tout nouvel espace dédié à la petite enfance ; ce lieu de rencontre et d'échange s'adresse désormais aussi aux gardes d'enfants à domicile, aux parents et aux enfants. L'appellation RAM étant devenue trop restrictive, c'est aujourd'hui sous le nom de Relais Petite Enfance[1] que le service est proposé.

Un lieu pour répondre à vos questions

Le relais se veut proche et à l'écoute de toute personne soucieuse d'assurer un accueil de qualité, propice au bien-être et à l'épanouissement des enfants.



Pour les parents ou futurs parents qui souhaitent connaître les modes d'accueil proches de chez eux destinés aux enfants de moins de 6 ans, ou être conseillés dans leurs démarches en tant qu'employeur d'assistant maternel.



Pour les assistants maternels ou gardes à domicile qui veulent profiter d'un espace de dialogue en rencontrant d'autres professionnels, compléter leur formation, faire partie d'un réseau spécialisé dans l'accueil à domicile, ou qui cherchent simplement des renseignements et/ou un accompagnement dans leur activité.



Pour les candidats qui souhaitent se renseigner sur la profession d'assistant maternel et peut-être demander un agrément.

Un lieu pour se rencontrer

Toute l'année, les professionnelles du RPE élaborent un programme d'animations variées et adaptées à l'âge des tout-petits : ateliers d'éveil, Matinales des tout-petits, actions culturelles et festives, prêt de matériel et de livres…

rpe@retzenvalois.fr
03 23 96 61 30
• Rue Alfred Juneau
(à côté de la piscine)
02600 Villers-Cotterêts
• 2 et 4 rue St-Christophe
(antenne de la CCRV)
02290 Vic-sur-Aisne

1, En 2021, dans le cadre de la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP), le Gouvernement a proposé une réforme des textes qui régissent les modes d'accueil du jeune enfant. Parmi les mesures applicables : la nouvelle appellation des RAM qui deviennent désormais des Relais Petite Enfance (RPE).

BAFA BAFD Aide au financement du BAFA

Depuis 2018, la CCRV aide à financer l'obtention du BAFA[1] et/ou du BAFD [2]. Ils permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés « colo » ou centres de loisirs). Par cette aide, la CCRV cherche à aider les jeunes de son territoire à se former, tout en les encourageant dans cette démarche vers l'emploi. Elle souhaite également accompagner les accueils de loisirs du territoire dans leur besoin de recrutement.

Pour qui, combien, comment ?

Toute personne résidant dans l'une des 54 communes de la CCRV et désirant s'engager dans l'animation peut prétendre :

- à une aide de 200 € pour le stage initial,
- à une aide de 100 € pour le stage d'approfondissement du BAFA et le 2ème stage pratique du BAFD. Chaque année, la collectivité alloue une enveloppe de 10 000 € à cette aide. Le règlement peut se faire auprès du stagiaire (sur justificatif du centre de formation) ou auprès de l'organisme de formation (sur justificatif de l'inscription du stagiaire).

Sous quelles conditions ?

- Avoir au minimum 17 ans le jour de l'entrée en formation BAFA ou 18 ans en formation BAFD (le 1er jour du stage).
- Résider sur le territoire communautaire
- S'engager à faire acte de candidature en priorité dans les accueils de loisirs présents sur la CCRV.

À noter : Le service enfance-jeunesse peut vous informer, vous conseiller et vous aider à trouver un centre de formation. Il peut également vous accompagner pour remplir la demande d'aide. D'autres organismes sont également susceptibles de verser des aides financières sous conditions (Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Caisse d'allocations familiales, Conseil Général, Comités d'Entreprises, employeurs, Pôle emploi…)

m.elkihel@retzenvalois.fr 03 23 55 98 97

1 - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueils collectifs de mineurs
2 - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'accueils collectifs de mineurs

Réservez, on vient vous chercher !

Depuis le 1er septembre 2020, l'ensemble des 54 communes du territoire de la Communauté de Communes dispose d'une offre de transport, proposant ainsi une solution de mobilité à chaque habitant du territoire.

Le Transport À la Demande (TAD) qu'est que c'est ?

Le service de transport à la demande, vous offre une possibilité de déplacement sur réservation depuis chaque commune du territoire vers le pôle de services et commerces le plus proche. Quatre zones de transport à la demande sont proposées :

Villers-Cotterêts | **La Ferté-Milon** | **Vic-sur-Aisne** | **Soissons**

Un service de transport sur réservation

Son principe est simple : suite à votre réservation par téléphone, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous conduit vers le pôle de services et commerces le plus proche chez vous : Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon, Vic-sur-Aisne ou Soissons.

Horaires

Horaires de fonctionnement : Chaque secteur dispose de ses propres jours et horaires de fonctionnement. Pour connaître le détail sur votre secteur, rendez-vous sur **villeo-retzeo.fr > Se déplacer > Transport à la demande** ou consultez le guide horaire à disposition en agence commerciale Villéo-Retzéo ou dans votre mairie.

Horaires de réservation : Les réservations par téléphone sont possibles du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Comment réserver ?

Pour effectuer une réservation, il suffit :

- de vous inscrire au service. **L'adhésion est gratuite**. Avant la première réservation, vous devez vous inscrire
  - en ligne sur villeo-retzeo.fr > inscription
  - auprès de la centrale de réservation, au 0 800 870 229

- de réserver votre trajet en ligne sur villeo-retzeo.fr > inscription ou par téléphone au 0 800 870 229 jusqu'à 18h la veille de votre départ et avant 12h le samedi pour un déplacement le lundi matin.

Pour le TAD de Soissons (via le SITUS)

Réservez votre trajet en appelant la centrale **MOBILINFOS au 03 23 53 50 50**, du lundi au samedi, de 8h30 à 18h (sauf jours fériés).
Pour tout départ le matin avant 11h, contactez la centrale la veille du jour de votre déplacement ; l'avant-veille pour le lundi matin ou pour le lendemain d'un jour férié.
Pour tout départ compris entre 11h et 19h, la réservation doit être formulée au moins une heure avant.

Vous habitez La Ferté-Milon ?

En plus du transport à la demande, la ligne D circule toute l'année du lundi au samedi et sans réservation. Conçue pour faciliter vos déplacements, les horaires de la ligne D sont adaptés pour vous rendre à la gare, au marché et dans les commerces.

Retrouvez toutes les informations de votre réseau (horaires, infos trafic, e-boutique…)
www.villeo-retzeo.fr
ou en téléchargeant l'application mobile **Villéo-Retzéo**.
Les informations pour le TAD Soissons sont consultables sur
mobilinfos.org



Les tarifs TAD

- **Villers-Cotterêts**
- **La Ferté-Milon**
- **Vic-sur-Aisne**

Le service est accessible avec l'ensemble des titres de transport du réseau Villéo-Retzéo :

- **1€ le ticket** unitaire
- **8€ le carnet** de 10 tickets
- **ou voyagez encore moins cher** en souscrivant à l'abonnement semestriel !

BONNE NOUVELLE

D'ici la fin de l'année, l'office de tourisme intercommunal à Villers-Cotterêts, deviendra dépositaire des titres de transport Villéo-Retzéo.

- **Soissons**

- **2,30€ le ticket** unitaire
- **12,50€ le carnet** de 10 tickets

Les voyageurs peuvent bénéficier du réseau urbain de Soissons avec le même ticket, valable dans la limite d'une heure à partir de la première validation

Villéo-Retzéo vous fait une fleur

Avec votre abonnement, voyagez 6 mois pour le prix de 5 !

Abonnement semestriel

Tout public	Jeune	Sénior
125€	62,50€	100€

Retrouvez tous les titres et abonnements du réseau sur **villeo-retzeo.fr** ou dans le guide horaire



La Gastronomie au service de l'insertion

« L'Année de la Gastronomie » est une action mise en place par l'État pour renouveler son soutien à l'ensemble de la filière, des producteurs aux restaurants. Dans ce contexte, l'APEI des 2 Vallées de Coyolles, l'association des entreprises et commerçants « Entreprendre en Retz Ensemble », le lycée professionnel de Vaumoise et la CCRV ont travaillé conjointement pour répondre au thème d'un appel à projets intitulé *Printemps de la gastronomie inclusive et bienveillante*.
Leur proposition a été retenue et labélisée après étude par la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Hauts-de-France, partenaire de l'État pour l'appel à projets. Retour sur la première journée des « Tablées de l'inclusion professionnelle en Retz-en-Valois ».


© Julien SPILMONT / Julien'S Studio)

Le mardi 14 juin, une vingtaine de chefs d'entreprises du territoire s'est rassemblée autour d'un repas au sein de l'APEI des 2 Vallées. **Objectif : démontrer que les personnes en situation de handicap ont toute leur place dans le milieu professionnel**.
Le déjeuner servi aux personnes ayant répondu présentes a été réalisé par les travailleurs handicapés de l'APEI, sous la forme d'un atelier cuisine encadré par Jérôme Bray, gérant du restaurant *La Tulipe* à Villers-Cotterêts et membre de « Entreprendre en Retz Ensemble ».
Ce dernier les a par ailleurs accueilli dans son restaurant la veille de l'événement, afin de préparer les produits locaux proposés : volailles de l'Ourcq, fruits et légumes des Jardins de Pontarcher à Ambleny, fromage de la Chèvrerie Myrtille et compagnie de Nouvron-Vingré …
Au cours du repas, plusieurs intervenants ont présenté les différents dispositifs existants pour accompagner les entreprises qui emploient des travailleurs en situation de handicap. Frédéric Hyacinthe, Directeur Général de l'APEI, a également pris la parole pour exposer l'offre de services de son établissement, assurée par les résidents de Coyolles (conditionnement, entretien des locaux, restauration événementielle …).
Les élèves du lycée professionnel de Vaumoise, spécialisés dans le service à la personne, ont aussi pu participer à l'organisation de cette journée en assurant l'accueil des chefs d'entreprises. Ils ont également rencontré en amont nos apprentis cuisiniers, permettant ainsi de créer du lien entre les deux structures.

De son côté, la Communauté de Communes a apporté tout son soutien à cette première « Tablée de l'inclusion professionnelle » en mettant à disposition son chargé de développement économique pour préparer et valoriser cette journée : rédaction et dépôt du dossier d'appel à projets, mise en relation des différentes structures, communication auprès des entreprises, etc.

Les représentants d'entreprises ont par ailleurs contribué à cet événement à hauteur de 10 € par personne. Cet argent permettra de financer en partie de futures actions en matière d'insertion.
Les différentes parties prenantes de ce projet réfléchissent d'ores et déjà à la suite à donner à cette action qui a rencontré un franc succès.

Affaire à suivre…

Rensignements

Alexandre CLÉMENT
Chargé de développement économique

03 23 96 61 26

a.clement@retzenvalois.fr

Maison de la presse à Villers-Cotterêts

Certains d'entre vous ont peut-être déjà eu l'occasion de rencontrer Arthur Silva derrière son comptoir. Repreneur de la Maison de la Presse de Villers-Cotterêts en 2020, il a décidé de changer de métier après avoir passé 10 ans dans le bâtiment, puis 22 ans dans un établissement socio-éducatif. Aujourd'hui, il a accepté de nous raconter sa nouvelle expérience professionnelle aux côtés de sa compagne Sybille et de son employée Angel.

1 Présentez-nous la Maison de la presse

Mon activité principale concerne bien entendu la presse et les magazines. Il faut savoir que pour conserver le nom de l'enseigne « Maison de la presse », je me suis rattaché au réseau NAP[1]. Ce qui nous différencie d'un point de vente classique c'est qu'on propose quasiment tous les titres de presse : quotidienne, régionale et nationale. Je possède également un coin librairie pour lequel je peux fonctionner sur commande et un coin papeterie pour dépanner. J'ai d'ailleurs signé une convention avec la Région Hauts-de-France pour pouvoir accepter le paiement via la « carte génération HDF » qui est une aide pour l'achat des manuels scolaires.
On propose aussi tous les jeux de grattage et de tirage de la Française des jeux, le PMU et une borne Free pour ouvrir une ligne téléphonique en quelques minutes.

2 Comment vous est venue l'idée de reprendre ce commerce ?

Au cours de ma vie professionnelle, j'ai souvent souhaité être indépendant. Reprendre un commerce et en particulier une Maison de la presse faisait partie de mes envies. J'apprécie la lecture et la presse en général. C'est en lisant l'Axonais que j'ai appris que les anciens propriétaires étaient à la recherche d'un repreneur et je me suis lancé.

3 Comment s'est passée cette reprise ?

Dans un premier temps, j'ai pris contact avec les propriétaires. Ensuite, **j'ai contacté la Communauté de Communes Retz-en-Valois pour me faire accompagner**. J'ai rencontré Alexandre Clément, chargé de développement économique qui m'a mis en relation avec les différents organismes qui pouvaient me soutenir dans ma démarche.

4 De quel type d'accompagnement avez-vous bénéficié ?

Tout d'abord, j'ai bénéficié du **Prêt d'honneur d'Initiative Aisne**. Il permet au créateur ou repreneur d'une entreprise de bénéficier d'un crédit sans intérêt ni garantie. J'ai ainsi pu financer mes nouvelles caisses enregistreuses. Un investissement important pour gérer informatiquement les stocks de ce type d'activité.
J'ai également souscrit, en avril 2021, à l'**adhésion au site retzenvalois-shopping.fr** intégré à la plateforme départementale aisne-shopping.com. J'ai bien conscience que je ne suis pas un commerce propice aux achats en ligne mais cette action m'a fait connaître. Mes objectifs étaient d'informer du changement de propriétaire et de moderniser un peu l'image de ce type de commerce.

J'ai aussi reçu un **accompagnement numérique par la Chambre de Commerce et d'Industrie** : aide à la prise en main de la plateforme e-commerce, création et gestion d'une page Facebook, référencement Google…
Cette formation m'a été très utile. Sans elle, je n'aurais pas mis en place toutes ces actions de communication. Il faut dire aussi que le COVID n'a pas aidé et j'en profite pour remercier tous mes clients qui me disent souvent préférer aider les commerçants de proximité.
Autre information à savoir : j'ai récemment rejoint la nouvelle association d'entreprises et de commerçants Entreprendre en Retz Ensemble.

5 Recommanderiez-vous à un repreneur de contacter la CCRV pour se faire accompagner ?

Oui sans aucune hésitation. Si je n'avais pas été en relation avec la CCRV, je n'aurais pas bénéficié de tout cet accompagnement. Il m'a pourtant été très utile pour établir mon bilan financier afin de réaliser mes autres démarches auprès des banques.


© maison de la presse de Villers-Cotterêts

Maison de la presse / Arthur SILVA
23 place du Dr Mouflier - 02600 Villers-Cotterêts

03 23 96 07 56

ms.presse02600@orange.fr

Maison de la presse Villers-Cotterêts

Retrouvez également la Maison de la presse sur **retzenvalois-shopping.fr**

1 - NAP est un groupe de distribution qui développe et anime le réseau d'enseignes Maison de la Presse.

Forum Enfance Jeunesse :
3e édition en vue !



Depuis 2019, dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) organise son Forum Enfance Jeunesse. Evènement gratuit ouvert à toutes les tranches d'âge, il est porté par le service Enfance-Jeunesse et le Relais Petite Enfance (ex RAM) qui, avec leurs partenaires, ont à cœur de proposer expos, infos, animations et spectacles pour toute la famille !

Le samedi 19 novembre 2022, nous vous donnons rendez-vous au Collège François Ier de Villers-Cotterêts qui accueillera la troisième édition de ce forum, de 9h30 à 17h. Le fil rouge de cette année se veut artistique : autour des formes et des couleurs ! Dans un espace vaste et lumineux, les visiteurs pourront à la fois s'amuser, s'instruire et se dépenser ! À l'heure où nous écrivons ces lignes le programme se peaufine : on vous en donne un avant-goût, mais n'hésitez pas à vous rendre sur notre site pour consulter le programme complet !

Pour les tout-petits (2 à 6 ans) :

Gestion des émotions avec Familles de l'Aisne et création d'une « bouteille de retour au calme », **parcours motricité** et atelier créatif avec le Relais Petite Enfance intercommunal, **espace de jeux** avec les micro-crèches *La Forêt enchantée*, marionnettes et **lecture de contes** avec Micheline Cavalier…

Pour les plus grands (6 à 12 ans) :

Mosaïque participative et twister avec l'Espace de Vie et d'Animation, **atelier autour des 5 sens** avec la Maison Familiale et Rurale d'Ambleny, création d'une fresque « mains », box de manipulation « jeux de lumière » avec l'ALSH Aramis de Villers-Cotterêts, **ateliers sportifs** avec l'animateur de la CCRV, **jeux et découverte d'albums jeunesse** par L'école des Loisirs, atelier ludique sur le tri-sélectif des déchets avec le service intercommunal concerné, activités autour des émotions des enfants avec Familles de l'Aisne et sur la nutrition avec Aid'Aisne, activités Butai et Kamishibai avec la médiathèque Alexandre Dumas…

Pour les ados (12-17 ans)

Ateliers **vidéo, babyfoot, jeux de société**… et animation Vélo-Blender smoothie avec le service jeunesse de Villers-Cotterêts, **animations** lunettes simulation alcoolémie (prévention à la sécurité routière) et quiz sur les risques auditifs avec le Centre Information jeunesse, **création de court-métrages** avec le Cinéma Les Clubs, jeux vidéo en 3D (casque virtuel) avec l'Espace de Vie et d'Animation…

Les adultes trouveront aussi leur bonheur avec la possibilité d'assister à des **mini- conférences** animées par Familles de l'Aisne - « *Communication en famille : les mots qui font grandir les enfants, les parents , la relation* » et « *Le sommeil : toute une histoire* » et « *Nutrition et activité physique* » - par Aid'Aisne, découvrir les jus à base de fruits récupérés de l'association Éco et logique, ou le chapiteau de prévention des accidents domestiques grâce à Clésence. Des institutions comme la Caisse d'assurance maladie, la CAF ou encore le Centre des monuments nationaux seront également présentes.







Expo : plus que quelques jours!



Parallèlement à la restauration du Château de Villers-Cotterêts qui abritera la Cité internationale de la langue française, le Centre des monuments nationaux (CMN) développe depuis près de deux ans une programmation culturelle et éducative à destination des habitants du territoire. Dans ce contexte, la future Cité a décidé de s'associer avec Diaphane – pôle photographique en Hauts-de-France – pour une deuxième année consécutive, afin de mener un travail sur la diversité de la langue française.

Entre février et avril 2022, cinq groupes différents ont participé aux ateliers artistiques menés par la photographe québécoise Joannie Lafrenière et l'écrivaine belge Béatrice Libert :

- Le groupe de l'APEI des 2 Vallées a travaillé sur le sentiment de fierté qui les accompagne à travers leur travail ou leurs activités.
- Les résidents de l'EHPAD François Ier se sont mis à rêver de ce qu'ils feraient s'ils étaient jeunes à nouveau.
- Les élèves de La Haute Borne (CE2/CM1) se sont imaginés quand ils seraient vieux en réponse aux aînés.
- À l'école Léo Lagrange (CE1/CE2), un des groupes a travaillé sur la représentation des expressions en images et en mots. Les membres du second groupe se sont attachés à illustrer des livres qui comptaient pour eux.

Soit au total plus d'une centaine de participants, âgés de 10 à 90 ans !
La richesse du français a été le fil rouge de ces ateliers, en lien avec les objectifs portés par la Cité internationale de la langue française.
Le résultat : une exposition photographique gaie et colorée accompagnée de textes poétiques percutants, doux, émouvants et vivants.

Intitulée « En perdre son latin – Diversité de la langue française », elle est présentée en accès libre et en plein air, dans le Petit Bosquet du parc du château. Courrez la découvrir… elle est encore visible jusqu'au 30 septembre !











Le canal de l'Ourcq fête ses 200 ans cette année

Par Pascale Plazanet



L'Ourcq prend sa source tout près de Fère-en-Tardenois et elle a donné son nom à l'un des canaux qui alimente Paris en eau. Il traverse notre territoire et on aime flâner sur ses quais ou même y déjeuner, dans l'esprit guinguette et bal musette.

Aux beaux jours, La Ferté-Milon offre le charme d'une cité bucolique, avec sa passerelle Eiffel et sa promenade le long de l'Ourcq qui serpente jusqu'au Port aux Perches, dans le village de Silly-la-Poterie. Les amateurs peuvent profiter de balades en bateau sur la rivière, ou déjeuner et même danser au son de l'accordéon dans le plus pur style guinguette. Cette année, on fête le bicentenaire de ce célèbre canal qui va jusqu'à Paris. Revenons sur son histoire.

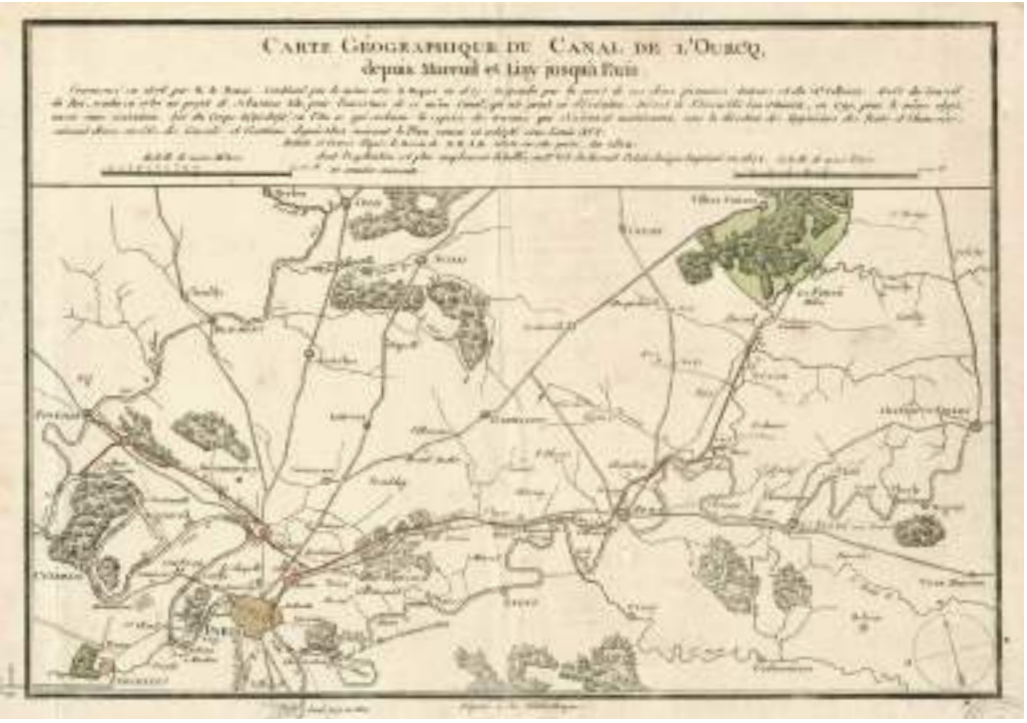
Avant d'être un canal, l'Ourcq est un affluent de la Marne qui prend sa source au-dessus de Fère-en-Tardenois et rejoint la Marne en amont de Meaux, à Mary-sur-Marne : navigable depuis le Port aux Perches, cette rivière est utilisée dès le XV[e] siècle pour acheminer du bois et des céréales vers Paris. C'est pourquoi, en 1520, François I[er] autorise le prévôt des marchands et les échevins de Paris à faire curer, nettoyer et rendre navigable « *tant lesdits rus et rivières de Seine, Vanne, Morin et Ourcq, qu'autres étangs et démolir tout moulin qui nuirait à la navigation* ».

Un canal pour alimenter Paris en eau potable

En 1560 commence la canalisation de l'Ourcq et la construction de réservoirs et d'écluses simples (les pertuis). Malgré un projet inachevé de canal devant amener l'Ourcq à Paris, au XVII[e] siècle, il faut attendre le début du XIX[e] siècle pour que celui-ci voit le jour. Il faut dire que la capitale manque d'eau potable, la Seine étant déjà polluée ! Afin d'alimenter ses habitants en eau pure, Napoléon demande à l'un de ses compagnons de l'expédition d'Egypte, le savant Pierre-Simon Girard, de trouver des solutions : démarrée en septembre 1802, la construction du canal de l'Ourcq s'achève en 1825, avec, quasiment à la même période, le canal Saint-Denis et le canal Saint-Martin. Le canal de l'Ourcq est le plus long des trois : il s'étend sur 97 km de Paris à Mareuil-sur-Ourcq. Puis la rivière Ourcq vient prolonger le canal sur 11 kilomètres de Mareuil-sur-Ourcq au Port aux Perches.

Des qualités pour dissoudre le savon

Les Parisiens ne boivent plus depuis longtemps l'eau provenant du canal de l'Ourcq ! Pourtant, on louait ses qualités pour dissoudre le savon et faire cuire les aliments. Interdite à la consommation en 1885, elle alimente dès cette période le réseau d'eau non potable servant au nettoyage des rues, aux espaces verts et à l'alimentation des bois de Boulogne et de Vincennes. En ce qui concerne la gestion du canal, c'est la Ville de Paris qui en est propriétaire depuis 1876.



Carte géographique du Canal de l'Ourcq © Archives départementales des Hauts-de-Seine

Le saviez-vous ?

C'est Léonard de Vinci qui aurait, selon la légende, réalisé les premiers essais d'écluse à sas de France, sur la rivière de l'Ourcq. L'écluse n'a pas été créée par le célèbre inventeur mais celui-ci aurait expérimenté ce perfectionnement majeur pour le compte de François de Valois, futur roi François I[er]. Ce type d'écluse permet de canaliser certaines parties des rivières afin d'y naviguer plus facilement. Elles remplacent peu à peu, au cours du XVIII[e] siècle, les pertuis (écluses à déversoir) et les bassins à portes marinières.

Claude de France, épouse de François Ier

Par Pascale Plazanet



Portrait de la reine Claude, femme de François Ier
Anonyme français Photo © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) - Michèle Bellot

L'année dernière, nous vous avons présenté les rois les plus illustres de la dynastie des Valois, qui régnèrent sur la France de 1328 à 1589. Cette année, ce sont les reines qui seront mises à l'honneur, en commençant par Claude de France, qui fut un modèle d'abnégation.

Les reines n'ont pas toutes eu un sort enviable, loin s'en faut ! C'est le cas de Claude, née à Romorantin le 13 octobre 1499, et qui devint reine de France en 1515 en épousant François Ier, roi de France. Elle n'a alors que 15 ans et sa vie sera très brève : elle mourra à seulement 24 ans. La petite fille est préparée depuis sa plus tendre enfance à devenir reine : ses parents, le roi Louis XII et son épouse Anne de Bretagne, la fiancent dès 1506 à son petit cousin né en 1494, François d'Angoulême – fils de Louise de Savoie – qui, en l'absence de dauphin, doit succéder à Louis XII. Intelligente, elle reçoit une éducation poussée et accompagne souvent son père à la chasse.

Un mariage de raison

Malheureusement, la princesse est dotée d'un physique ingrat : de très petite taille, elle boîte et elle est atteinte de strabisme. François d'Angoulême confie à sa sœur Marguerite : « Rien en sa personne ne me séduit. Pourtant je la veux […] Il y va du règlement de l'affaire de Bretagne. » En effet, Claude – qui vient de perdre sa mère – apporte le duché de Bretagne en dot. Compte tenu de ce deuil, le mariage a lieu dans l'intimité, le 18 mai 1514. Le roi Louis XII meurt un an après, laissant sa fille très isolée : ni son époux ni sa belle-mère ne l'apprécient. Pire : lorsque François Ier part pour ses campagnes d'Italie, c'est sa mère – et non son épouse – qui assure la régence. Quant à Claude, son seul rôle est de donner un héritier mâle à la couronne : en sept ans, elle met au monde sept enfants, trois garçons (dont le futur Henri II) et quatre filles. Connue pour sa vertu et sa bonté, la jeune reine souffre des nombreuses infidélités de son époux – grand séducteur – mais n'en laisse rien paraître : cette dignité lui vaut l'amour du peuple.

Épuisée par les maternités rapprochées, atteinte de tuberculeuse osseuse et certainement également de la syphilis que lui aurait transmise François Ier, elle s'éteint le 20 juillet 1524, à l'âge de 24 ans, entourée de ses enfants, mais pas de François Ier, à nouveau parti combattre. Claude laisse d'elle le souvenir d'une reine qui, d'après Brantôme[1], fut « bonne et très charitable, fort douce à tout le monde qui ne fit déplaisir ni mal à aucun de sa cour ni de son royaume ».

Une reine qui donna son nom à une prune

Le souvenir de Claude a traversé le temps grâce à une prune de couleur verte : ce prunier fut apporté à François Ier par un ambassadeur, de la part du Sultan Soliman le Magnifique (monarque de l'Empire ottoman). On nomma ce fruit « reine-claude » en hommage à la « bonne reine ».



Reine-Claude

Le saviez-vous ?

Si Claude peut succéder à sa mère sur le trône de Bretagne, elle ne peut, en tant que fille, succéder à son père sur le trône de France du fait de la loi salique s'appliquant à celui-ci durant la dynastie des Valois. Celle-ci établit une succession exclusive de l'héritier mâle le plus âgé le plus proche en ligne masculine, a priori le fils aîné, à défaut, un oncle, et à défaut, un cousin.

1 - Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme (vers 1540-1614). Abbé, puis soldat, courtisan et écrivain français. Son œuvre posthume raconte avec pittoresque et verdeur ses souvenirs de guerre (Vies des hommes illustres et des grands capitaines étrangers et français ; Vies des dames illustres, des dames galantes).



Journée du maintien à domicile une belle initiative de l'ADMR !

De nos jours, la volonté de nos seniors est de rester chez eux le plus longtemps possible, ce qui toutefois n'est pas toujours facile. À l'occasion de la journée internationale de la personne âgée, l'ADMR a souhaité valoriser le parcours de soin au domicile et permettre à chacun d'avoir des réponses à ses interrogations. La Communauté de Communes Retz-en-Valois soutient cette belle initiative, portée par deux ergothérapeutes dynamiques !



Les familles se retrouvent régulièrement confrontées au manque d'informations sur le maintien à domicile et s'épuisent pour aider, seules, leur proche malade, handicapé ou en perte d'autonomie. De nombreux professionnels œuvrent pourtant pour répondre au mieux aux besoins de chacun, en apportant de l'aide au quotidien (ménage, toilette, accompagnement aux courses, activités de réhabilitation au domicile[1]…).
Le **samedi 1er octobre 2022 de 9h30 à 17h30, salle Marie-Louise Labouret à Villers-Cotterêts**, l'ADMR organise donc une **Journée du maintien à domicile** sur le thème « Bien chez soi ! ». De nombreux professionnels seront présents (matériel médical, organismes d'aides, bien-être…) et la journée sera également ponctuée par des conférences aux thèmes variés (aides aux aidants, troubles du comportements, maladie neurodégénératives…).

Renseignement auprès de l'ADMR
du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h
03 23 96 10 50

1 - Aide à la réadaptation d'une personne dans les activités quotidiennes au sein de son domicile

À NOTER :
- Afin que les personnes aidantes puissent profiter au mieux de cette journée, les personnes aidées pourront être accueillies sur place par des professionnels formés de l'ADMR et bénéficier d'activités gratuitement.
- Sur inscription au préalable, les personnes en difficulté pour se déplacer auront également la possibilité de bénéficier du transport gratuit, grâce au réseau intercommunal Villéo-Retzéo à la demande.

Cette journée est ouverte à tous, l'entrée est gratuite. Venez nombreux !

Rendez-vous aux Journées européennes du patrimoine

Les 17 et 18 septembre prochain, nous célébrerons la 39e édition des Journées européennes du patrimoine. Elles auront pour thème le « Patrimoine durable ».



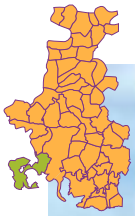
Créées en 1984 sous le nom de « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » par le ministère de la Culture, elles ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'ouvertures exceptionnelles.
À cette occasion, la Communauté de Communes, le Centre des monuments nationaux et la Ville de Villers-Cotterêts ont renouvelé leur partenariat pour réaliser un programme commun. Découvrez-le dans notre office de tourisme ou sur nos sites Internet. Réservez vite votre week-end pour fêter le patrimoine !



Office de tourisme, 6 place Aristide Briand à Villers-Cotterêts
tourisme-villers-cotterets.fr
cc-retz-en-valois.fr

Découvrez les trésors de nos communes

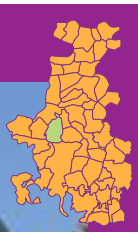
Coyolles





La commune, limitrophe de Villers-Cotterêts, se trouve au sud-ouest du département de l'Aisne, à la frontière avec l'Oise. Deux communes de ce département, Vauciennes et Ivors, possèdent respectivement un et deux territoires enclavés dans la commune de Coyolles.
Coyolles est un village agricole. Sur les 2 454 ha de son territoire, on compte plus de 2 000 ha de surface boisée. La forêt de Retz recouvre en effet 90% de sa superficie.
Auparavant, la paroisse de Coyolles était le siège d'un doyenné du diocèse de Soissons. Elle compte deux châteaux : « Le Vieux Château », ancienne demeure seigneuriale du Valois, et un vaste château construit au début du Second Empire. Le Moulin de la commune a été cité dans le roman d'Alexandre Dumas « Le Meneur de Loup ».
Le village possède aussi une église du XII[e] siècle. À l'intérieur de l'édifice, on trouve plusieurs tombes de curés et de seigneurs. Cette église a été récemment restaurée et les fenêtres sont garnies de beaux vitraux de couleurs.

Maire : Robert Nélaton
Nombres d'habitant : 372



Vivières


© Grand Angle

Près de 400 habitants sont répartis entre Vivières et ses trois hameaux, Longavesne, l'Épine et l'Essart. Située en lisière nord du massif forestier de Retz, la commune propose à ses habitants un cadre de vie agréable et privilégié. Une balade familiale d'une durée d'environ une heure permet de découvrir tous les aspects du village.
La randonnée « Les Cheveux de Sainte-Clothilde » doit son nom aux algues vertes qui flottent à la surface de l'eau de la fontaine miraculeuse, car les reliques de la Sainte reposent dans l'église du village. Elle permet ensuite de suivre les traces de Gaston de Gironde, commandant d'un escadron de cavalerie, envoyé en reconnaissance au milieu des lignes allemandes, qui attaqua et détruisit, dans la nuit du 9 septembre 1914, une escadrille d'avions allemands. Un monument fut d'ailleurs érigé à sa gloire et l'amicale du 16[e] Dragons et de l'Escadron de Gironde participe encore aujourd'hui aux différentes commémorations organisées.

Il y a quelques années, des fouilles ont été effectuées pour tirer les pierres nécessaires à l'entretien des routes.
Elles ont mis par hasard à jour, au sommet de la route du Faîte et sur les deux versants, des tuiles à rebord et des tuiles creuses (imbrices et tegula), des monnaies romaines en bronze des empereurs Maximus, Tétricus, Posthumus et autres en grande quantité (28 kg), des ustensiles, des vases, des débris de poteries de toutes sortes et les fondations d'un certain nombre d'habitations. Deux meules de moulins à bras, mola manuaria ou trusatilis, ont été recueillies depuis.

Maire : Francis Hermand - Nombres d'habitants : 391

L'agenda *des communes*

3 SEPT, 1ER OCT, 5 NOV, 3 DÉC.

"Lemuséeçamedit"

- **Villers-Cotterêts,** Musée A. Dumas, 10h, entrée : 4,45 €, sur réservation
  03 23 96 23 30
  musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

9 SEPT.

Concert à l'église

- **Berny-Rivière,** église, 20h30, entrée gratuite
  03 23 55 51 28
  mairiede.berny-riviere@wanadoo.fr

10 SEPT.

Fête foraine

- **Berny-Rivière,** foyer rural, 20h30 - feux d'artifice à 22h30

10 SEPT., 8 OCT., 10 DÉC.

Marche Santé de 5 km

- **Villers-Cotterêts,** par l'association Loisirs, Culture et Gastronomie, Parc du château, 14h30
  06 83 02 19 80
  06 06 47 07 22

11 SEPT., 9 OCT., 13 NOV., 11 DÉC.

Marché artisanal,

- **Ambleny,** place de l'église, 9h à 12h30
  03 23 74 20 19
  ambleny.mairie@orange.fr

11 SEPT.

Brocante,

- **Berny-Rivière,** foyer rural, 1,5€/m, réservation,
  03 23 55 51 28
  mairiede.berny-riviere@wanadoo.fr

11 SEPT.

Forum des associations

- **Villers-Cotterêts,** Marché couvert

14 SEPT., 12 OCT.

Des bébés, des livres... Une vie pleine d'émotions

- **Villers-Cotterêts,** Médiathèque A. Dumas, 10h30, gratuit, sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

18 SEPT.

Course UFOLEP

- **Ambleny,** rue d'Hygnières, 13h à 17h
  03 23 74 20 19
  ambleny.mairie@orange.fr

18 SEPT.

Brocante,

- **Fleury,** 8h à 18h, réservez votre emplacement à comitedesfetesfleury02@gmail.com

18 SEPT.

Salon du bien-être

- **Louâtre,** Gîte Charme z'Aisne, 10h à 18h, Renseignement
  06 82 93 54 18

18 SEPT.

Les Belles Pages de l'Aisne,

- **La Ferté-Milon,** église Notre-Dame à 16h, réservation
  03 23 96 52 30

Concert de la Loge

Avec Judith van Wanroij (soprano), Quator Cambini - Paris et Julien Chauvin (violon et direction). *Les Tragédiennes sur les traces de Jean Racine* (J.B. Lemoyne - C.W. Gluck – G.M. Cambini…). Événement en partenariat avec l'ADAMA et la Communauté de Communes

18 SEPT., 9 OCT., 13 NOV., 2 DÉC., 3 DÉC.

Randonnées de l'APCV[1],

- **Différents lieux de RDV**
  06 08 21 25 23
  06 35 59 80 43
  apcvaisne@gmail.com

18-SEPT

Brocante et marché artisanal,

- **Puiseux-en-Retz,** de 7h à 18h, réservation (payant) pour les exposants
  03 23 96 43 52
  03 23 96 37 12

18 SEPT.

Braderie-brocante,

- **Vic-sur-Aisne,** Centre-ville, de 8h à 18h, Réservation (payant) pour les exposants,
  03 23 55 50 58

21 SEPT.

Heure du conte,

- **Villers-Cotterêts,** Médiathèque A. Dumas, 10h30, gratuit, sur réservation,
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

24 SEPT.

Les Belles Pages de l'Aisne,

- **Villers-Cotterêts,** Église Saint-Nicolas, 20h, gratuit, sur réservation
  03 23 96 52 30

Avec Fabio Bonizzoni (clavecin et direction). Musique pour les comédies de Molière, Marc Antoine Charpentier, Le mariage forcé, le Sicilien… En partenariat avec l'ADAMA, la Ville de Villers-Cotterêts et la Communauté de Communes.

24 SEPT.

Concert Gospel aux chandelles,

- **Coeuvres-et-Valsery,** église, 20h30, entrée : 12€ sur réservation
  06 61 64 95 46

24 SEPT., 22 OCT., 26 NOV., 17 DÉC.

Randonnée de 8 à 12 km,

- **Villers-Cotterêts,** par l'association Loisirs, Culture et Gastronomie, parc du château, 14h30
  06 83 02 19 80
  06 06 47 07 22,

25 SEPT.

Découverte du village de Croutoy par l'AFORETZ,

- **Villers-Cotterêts,** Parking de la gare de Villers-Cotterêts, 13h30
  06 77 59 15 48
  06 13 71 72 47

1ER OCT, 10 DÉC.

Bébés lecteurs,

- **Villers-Cotterêts,** Médiathèque A. Dumas, 10h30, gratuit, sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

3 OCT.

Concert Le Chœur d'hommes

- **Pernant,** église, de 15h à 16h30, gratuit
  06 01 98 50 03
  acppernant@gmail.com

9 OCT.

Concert Gospel par le groupe Sing Sing,

- **Ancienville,** église, 15h30, 8€ sur réservation
  03 23 72 64 10
  06 82 44 96 79
  mairie.ancienville@orange.fr

9 OCT.

Brocante

- **Montgobert** Parc du Château, 8h -17h, Réservation (payant) pour les exposants,
  07 49 22 60 42
  brocantemontgobert@gmail.com

1 APCV : Association Promotion des Chemins Verts

À NE PAS MANQUER !

Les envolées Poétiques

Du 23 septembre au 2 octobre, venez assister gratuitement à des spectacles dans les villages du territoire : musique, marionnettes et cirque !

Plus d'infos
cc-retz-en-valois.fr

16 OCT.

Marché d'automne,
- Vivières, cour de l'école, 17 rue du château

16 OCT.

Sortie Champignons en Retz de l'Aforetz,
- Villers-Cotterêts,
  06 15 75 97 93
  03 23 71 42 17

22 OCT.

Soirée moules frites
- Ambleny, salle Vigne-Catherine, 19h30, sur réservation
  06 28 80 50 57
  comitedanimation.ambleny@orange.fr

25 OCT.

Jeux de mains, jeux de magicien !
- Villers-Cotterêts, atelier initiation à la magie, Musée A. Dumas, de 10h à 11h30 - de 14h à 15h30, 5,35 € + 18 ans et 3,20 € - 18 ans, sur réservation
  03 23 96 23 30
  musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

26 OCT.

Retour vers le ciné - spécial Halloween
- Villers-Cotterêts, Médiathèque A. Dumas, 10h30, gratuit, pour les enfants à partir de 5 ans, sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

26 OCT.

Parties de Loups-garous pour les petits et les grands,
- Villers-Cotterêts, Médiathèque A. Dumas, 10h30, gratuit, sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

26 OCT.

Heure du conte spécial Halloween
- Villers-Cotterêts, Médiathèque A. Dumas, 10h30, gratuit, sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

27 OCT.

Les contes de la rue Broca de Pierre Gripari
- Villers-Cotterêts, Médiathèque A. Dumas, 16h, gratuit, sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

29 OCT.

Halloween suivi de la Soupe au Potiron
- Cœuvres-et-Valsery, Rendez-vous Place Auguste Rébérot, 15h
  06 61 64 95 46

29 OCT.

Murder-party : Esprit es-tu là ?
- Villers-Cotterêts, Musée A. Dumas, à 18h et à 20h, 5,35 € + 18 ans et 3,20 € - 18 ans, sur réservation
  03 23 96 23 30
  musee-dumas@mairie-villerscotterets.fr

6 NOV.

Loto spécial bons d'achat
- Ambleny, Salle Vigne - Catherine, 14h - 20h

6 NOV.

Exposition
- Villers-Cotterêts, Association Sauvegarde du Patrimoine de la Laie des Pots en Forêt de Retz, Salle Georges Bourdon
  03 23 71 42 17
  guy.duronsoy@orange.fr

12 NOV.

Sortie Couleurs d'automne de l'AFORETZ
- En forêt de Compiègne, Carrefour St-Nicolas de Courson sur la D85, 9h, par SMS
  06 71 38 32 53

23 NOV.

Dis Horatio... par la compagnie 21
- Villers-Cotterêts, Médiathèque A. Dumas, 16h, gratuit, sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

3 DÉC.

Marché de Noël
- Cœuvres-et-Valsery, Place A. Rébérot, 15h à 21h, 2€/m, sur réservation
  06 10 38 48 54

3 DÉC.

Arbre de Noël pour les enfants de la commune
- Cœuvres-et-Valsery, Église, 16h

3 DÉC.

Marché de Noël,
- Ambleny, Salle Vigne-Catherine, 10h30 à 18h
  06 28 80 50 57
  comitedanimation.ambleny@orange.fr

4 DÉC.

Loto de Noël de l'ECVA
- Ambleny, salle Vigne - Catherine, 14h à 20h

4 DÉC.

Marché de Noël,
- Pernant, église, de 9h à 18h, gratuit
  06 01 98 50 03
  acppernant@gmail.com

10 DÉC.

Concert Symphonique
- Villers-Cotterêts, Orchestre de Picardie - direction Johanna Malangré avec la soliste Anna HARVEY, mezzo-soprano. Gymnase Germain Thibaud, gratuit sur réservation
  03 23 96 52 30

11 DÉC.

Sortie marché de Noël
- Ambleny, Déplacement Amiens, 15 €, sur réservation
  06 28 80 50 57
  comitedanimation.ambleny@orange.fr

14 DÉC.

Heure du conte
- Villers-Cotterêts, Médiathèque A. Dumas, 15h30, gratuit, Sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

18 DÉC.

Sortie Houx y es-tu ? de l'AFORETZ,
- Villers-Cotterêts, Parking de la gare de Villers-Cotterêts, 13h30
  03 23 71 42 17
  06 31 13 97 64

20 DÉC.

Les Maîtres du jeu
- Villers-Cotterêts, Médiathèque A. Dumas, 14h30, gratuit, Sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

21 DÉC.

Retour vers le ciné
- Villers-Cotterêts, Médiathèque A. Dumas, 14h30, gratuit, Sur réservation
  03 23 76 48 20
  mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

Les randonnées de l'association Rand'O :

Tous les mardis - 8 h
Parking du Grand Bosquet
Villers-Cotterêts,
Tous les jeudis – 14 h
Parking de la Roue à Aubes - **La Ferté-Milon**


J'achète local
et en ligne
Et vous ?
Alexandre Dumas
Écrivain & Ambassadeur
du territoire
retzenvalois-shopping.fr
C'est décidé !
J'agis pour mon territoire
AISNE-SHOPPING.com
RETZ EN VALOIS
Communauté de Communes